

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU FIBRE ?

QUOI FAIRE / QUI CONTACTER



DOMMAGES RÉSEAUX

Signaler et être informés

UN DOMMAGE OU TOUT AUTRE SIGNALEMENT SUR LE RÉSEAU FIBRE

(câbles arrachés, coupés, équipement dégradés, déchets à proximité, entretien à réaliser...)

- ◆ Déclarer le dommage directement sur le site <https://dommages-reseaux.axione.fr/dommages/ADN> (accessible depuis le site d'Ardèche Drôme Numérique ou directement sur votre smartphone ou votre tablette).



- ◆ En cas d'urgence, contactez 24/24 et 7/7J le **05 33 74 03 50** (numéro strictement réservé aux collectivités).

En cas de problème de connexions, les abonnés doivent contacter leurs fournisseurs d'accès à Internet. Ces derniers alerteront ADTIM FTTH en cas de problèmes détectés sur le réseau fibre ADN.

ÊTRE INFORMÉ DES INCIDENTS SUR SA COMMUNE

Inscrivez-vous via notre formulaire en ligne afin d'être informé automatiquement par sms des incidents significatifs sur votre territoire et de leur résolution sur :

<https://lstu.fr/incident-reseau>



VOS QUESTIONS

Exploitation, éligibilité, raccordement...

DES QUESTIONS SUR L'EXPLOITATION DU RÉSEAU ?

(Point global sur la commune ou des sujets particuliers à évoquer...)

David LENTHERIC, Directeur d'ADTIM FTTH et Erwan LEDARD, adjoint à la direction se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous de 30 min à 1h en visioconférence pour échanger sur vos problématiques.

Contactez ADTIM FTTH à contact-adtim-ftth@axione.fr afin que des créneaux vous soient proposés via l'outil d'inscription Doodle.

UNE PROBLÉMATIQUE D'ÉLIGIBILITÉ OU D'ÉCHEC DE RACCORDEMENT D'UN ADMINISTRÉ ?

Dirigez vos administrés vers la hotline d'ADTIM FTTH au **04 82 48 00 18** (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 20h). Si toutefois, vous souhaitez solliciter ADN, **merci de demander le numéro de dossier de l'utilisateur** communiqué par la hotline.



VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Pour toute demande, vous pouvez contacter ADTIM FTTH à contact-adtim-ftth@axione.fr

Pour toute demande auprès d'ADN, adressez un e-mail à directelus@sm-adn.fr



VOTRE COMMUNE ÉVOLUE, LE RÉSEAU FIBRE AUSSI !

RACCORDER DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Des démarches sont nécessaires auprès d'ADTIM FTTH pour le raccordement des nouvelles constructions (maison individuelle, lotissement ou immeuble).

Elles doivent être réalisées en ligne sur le site Internet d'Ardèche Drôme Numérique via le formulaire correspondant par le propriétaire ou l'aménageur :

- ◆ Pour une maison individuelle : <https://ardechedromenumerique.fr/une-maison/>



- ◆ Pour un immeuble ou un lotissement : <https://ardechedromenumerique.fr/un-immeuble/>



RENDRE ÉLIGIBLE DE NOUVELLES ADRESSES

Vous devez dans premier temps faire référencer la nouvelle adresse dans la Base Adresse Nationale (BAN) via la Base adresse locale (BAL) de la commune sur le site :

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>



Informez l'administré de la nécessité de déclarer son habitation en faisant un test sur l'outil d'éligibilité « A quand la fibre chez moi ? » sur le site d'ADN :

<https://ardechedromenumerique.fr/eligibilite/>

en complétant le formulaire « référencer mon adresse dans l'outil » et en y joignant un certificat d'adressage.



DES PROJETS D'ENFOUISSEMENTS OU DE DÉVOIEMENTS

Adressez un e-mail à : rol-adn@axione.fr

en précisant la nature du projet et les coordonnées des acteurs. ADTIM FTTH initiera les rencontres sur le terrain.



COMMUNIQUONS ensemble

Vous souhaitez communiquer sur vos supports de communications : bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux... le Syndicat ADN se tient à votre disposition pour vous envoyer des éléments. Adressez un e-mail à : communication@sm-adn.fr



VOS FICHES PRATIQUES

Des documents pratiques sont mis à votre disposition pour vous aider et sont téléchargeables via le lien suivant :

<https://vu.fr/ZWOOK> ou le QR code ci-après :

- ◆ Identifier le réseau fibre optique
- ◆ Installer Alerte fibre sur son smartphone
- ◆ Le guide des bonnes pratiques à destination des élus du territoire

